



Complexe sportif A. BRESSON
2, bis allée du Gymnase
63400 Chamalières
04.73.19.14.91
arcclubchamalières@orange.fr
www.arcclubchamalières.com

ARC CLUB CHAMALIÈRES

Club accessible à tous (Valides et Personnes en situation de handicap)

Conditions de Pratique du Tir à l'Arc pour la saison 2019-2020

Jours	Groupes	Horaires Cours Encadrés	Accès Libre
Lundi	Adultes confirmés / Compétiteurs	19h00 / 20h30	18h00 / 19h00 20h30 / 22h00
Mardi	Jeunes débutants et jeunes compétiteurs	18h00 / 19h30	19h30 / 22h00
Mercredi	Jeunes confirmés	16h00/17h30	20h30 / 22h00
	Jeunes débutants	17h30/19h00	
	Adultes débutants	19h00/20h30	
Jeudi	Adultes confirmés / Compétiteurs	19h00 / 20h30	18h00 / 19h00 20h30 / 22h00
Vendredi	Entrainement libre	19h30 / 22h00	
Samedi	Entrainement exceptionnel	9h00 / 12h00	

Accès libre : Adultes confirmés et Jeunes sous la responsabilité des parents

Tarifs : (Comprenant la licence avec l'assurance individuelle accident à **0.25 €** et la cotisation au club)

Catégories	Licence Annuelle	Licence Découverte (à partir du 1 ^{er} Mars)
Jeunes et Etudiants	105€	47€
Adultes	140€	52€

Matériel : Prêt Gratuit la 1^{ère} année de l'arc puis 50€ par an. Caution de 150€ dès la 1^{ère} année

Modalités d'inscriptions :

- Les **3 premières séances de septembre sont offertes.**
- Un **certificat médical obligatoire** pour la pratique du tir à l'arc portant la mention « **Pratiqué en compétition** »
- Il est demandé à tous les archers d'acquérir au minimum : une palette, un bracelet, un carquois et 6 flèches à titre personnel. Ce matériel peut être acquis par le biais du club au tarif de **45€**
- **Tee-shirt du club obligatoire (15€)**
- **Photo obligatoire**

CHAMALIÈRES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Ne pas jeter sur la voie publique